



AIDEZ-NOUS

grâce à la Taxe d'Apprentissage 2022

La loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel modifie les modalités de versement de la Taxe d'apprentissage

Si vous êtes Chef d'entreprise, salariés ou si vous connaissez des entreprises susceptibles de verser tout ou partie de la Taxe d'apprentissage (TA) au Collège Jehan Le Pôvre moyne

Aidez-nous avec le versement de la Taxe 2022 à améliorer les ateliers de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) et les conditions d'apprentissage de l'ensemble des élèves du collège.

Qu'est-ce que c'est? La Taxe d'apprentissage est due par toute entreprise soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, quel que soit son statut.

Modalités de versement de la taxe d'apprentissage à notre collège :

Depuis 2020, les modes de versements ont changé. Le financement est en effet apporté sans intermédiaire. **Les entreprises effectuent directement ces dépenses par un virement sur le compte du collège** (ou un chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'établissement), créant ainsi un lien fort école – entreprises (**RIB ci-dessous – important : préciser dans l'objet du virement la mention TA**).

Un reçu libératoire est ensuite adressé à l'entreprise par le gestionnaire de l'établissement.

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation		
10071	76000	00001001096	28	TPROUEN		
Identifiant international de compte bancaire - IBAN						
IBAN (International Bank Account Number)						BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1760	0000	0010	0109	628 TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

COLLEGE JEHAN LE POVREMOYNE

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Nicolas BEUGNIEZ, Directeur de la SEGPA**